

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

UFI: AFTM-S1DJ-Q004-4EJ2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH

ACD

Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un melange. Numero d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Ammoniac sulfate de cuivre hydroxyde de sodium

Mention Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 2 de 14

Pictogrammes:







Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

Composants pertinents

Nº CAS	Substance			
	N° CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement ((CE) nº 1272/2008)	•	
1336-21-6	Ammoniac			10 - < 15 %
	215-647-6	007-001-01-2	01-2119488876-14	
	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H314 H400 H411			
7758-98-7	sulfate de cuivre	5 - < 10 %		
	231-847-6	029-004-00-0		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, E H400 H410			
1310-73-2	hydroxyde de sodium			1 - < 5 %
	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1A; H290 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 3 de 14

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de cor	ncentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1336-21-6	215-647-6	Ammoniac	10 - < 15 %
	H335: >= 5 - 1	CL50 = 4230 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 350 mg/kg STOT SE 3; 00 1; H400: M=10	
7758-98-7	231-847-6	sulfate de cuivre	5 - < 10 %
	M=10	50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 482 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: nic 1; H410: M=10	
1310-73-2	215-185-5	hydroxyde de sodium	1 - < 5 %
	1	H314: >= 5 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 2 - < 5 Skin Irrit. 2; H315: >= 0,5 - < ; H319: >= 0,5 - < 2	

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Dyspnée

Toux

Collapsus circulatoire

Risque de lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 4 de 14

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides non combustibles

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettovage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 5 de 14

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Matériel inadéquat pour récipients/installations:

Métal

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-41-7	Ammoniac anhydre	10	7		VME (8 h)	
		20	14		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium (hydroxyde de)	-	2		VME (8 h)	



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 6 de 14

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
1336-21-6	Ammoniac			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	47,6 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	47,6 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	14 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	36 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	Salarié DNEL, aigu		systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	23,8 mg/m³
Consommateu	Consommateur DNEL, aigu		systémique	23,8 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	2,8 mg/m³
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	local	7,2 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	68 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, aigu	dermique	systémique	68 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	6,8 mg/kg p.c./jour
1310-73-2	hydroxyde de sodium			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	1 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1 mg/m³

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	
Milieu environr	nemental	Valeur
1336-21-6	Ammoniac	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (re	ets discontinus)	0,007 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
7758-98-7	sulfate de cuivre	
Eau douce		0,0078 mg/l
Eau de mer		0,0052 mg/l
Sédiment d'ea	u douce	87 mg/kg
Sédiment mari	n	676 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,23 mg/l
Sol		65 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 7 de 14

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 730 Camatril® Velours

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 120 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection
respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement
documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: bleu foncé
Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:
Limite inférieure d'explosivité:
non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:
non déterminé
Point d'éclair:
X
Température d'auto-inflammation:
Température de décomposition:
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 8 de 14

pH-Valeur: alcalin
Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

Pression de vapeur:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité (à 20 °C):

Densité relative:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible Teneur en solvant: Aucune donnée disponible Teneur en corps solides: Aucune donnée disponible Point de sublimation: Aucune donnée disponible Point de ramollissement: Aucune donnée disponible Point d'écoulement: Aucune donnée disponible Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Métal

Acides

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Métal

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx)



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 9 de 14

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
1336-21-6	Ammoniac					
	orale	DL50 mg/kg	350	Rat	Journal of Industrial Hygiene and Toxico	OECD Guideline 401
	inhalation (1 h) vapeur	CL50	4230 mg/l	Souris	Bull. Environm. Contam. Toxicol, 1982, 2	Assessment of acute inhalation toxicity
7758-98-7	sulfate de cuivre					
	orale	DL50 mg/kg	482	Rat	Study report (1994)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1993)	OECD Guideline 402

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Risque de lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Ammoniac)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 10 de 14

Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Dyspnée

Toux

Collapsus circulatoire

Risque de lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
1336-21-6	Ammoniac						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 3,4 mg/l	0,75 -	96 h	Pimephales promelas	Trans Amer Fish Soc; 112 (5). 1983. 705-	Assessment of acute toxicity in the fath
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	101 mg/l	48 h	Daphnia magna	Environ. Toxicol. Chem. 5: 443-447 (1986	other: ASTM E729-80
	Toxicité pour les poissons	NOEC	1,2 mg/l		Oncorhynchus gorbuscha	Fish. Bull. 78(3): 641-648 (1980)	OECD Guideline 210
7758-98-7	sulfate de cuivre						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,193	96 h	Pimephales promelas	Study report (1996)	measurements were conducted by standard
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,152	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Publication (2005)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,007	48 h	Daphnia magna	Study report (1978)	- Test were conducted on Daphnia magna t
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,123	12 d	Atherinops affinis	Mar. Environ. Res. 31: 17-35 (1991)	Three tests are reported, designed to de
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0102	19 d	other aquatic plant: giant kelp Macrocystis pyrife	Mar. Ecol. Prog. Ser. 68: 147 - 156 (199	Tests were conducted to determine the ef
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,033	14 d	Penaeus mergulensis and Penaeus monodon	Bull. Environ. Contain. Toxicol. (1995)	The effects of dissolved copper on the g
1310-73-2	hydroxyde de sodium						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	40,4	48 h	Ceriodaphnia sp.	Ecotoxicology and Environmental Safety,4	other: acute 48-h immobilization test ac

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 11 de 14

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
1336-21-6	Ammoniac	-1,38

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
7758-98-7	sulfate de cuivre	0,02 - 20	Crangon crangon	Symp. Biologica. Hun

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Effet nocif par modification du pH.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

L'élimination des emballages contaminés

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium)

UN 1719

14.3. Classe(s) de danger pour le 8

transport:

transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	80



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

an analyti chem brand	conformément au	reglement (CE) nº 1907/2006	
	Cuivre (II) te	étraamine, réactif R	
Date de révision: 14.03.2024	Code	du produit: 18350	Page 12 de 14
Code de restriction concernant les tunnels:	E		
Transport fluvial (ADN)			
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1719		
d'identification:	ON 1713		
14.2. Désignation officielle de	LIQUIDE ALC	ALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de sodium)	
transport de l'ONU:	LIGOIDE ALO	TENY O/100 FIQUE, N.O./ I. (Hydroxydd dd 30didin)	
14.3. Classe(s) de danger pour le	8		
transport:	· ·		
14.4. Groupe d'emballage:	II		
Étiquettes:	8		
Code de classement:	C5		
Dispositions spéciales:	274		
Quantité limitée (LQ):	1 L		
Quantité exceptée:	E2		
Transport maritime (IMDG)			
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1719		
d'identification:	014 17 10		
14.2. Désignation officielle de	CAUSTIC ALK	(ALI LIQUID, N.O.S. (sodium hydroxide)	
transport de l'ONU:	0/1001107121	inter Engold, 14.0.0. (codium nyaroxido)	
14.3. Classe(s) de danger pour le	8		
transport:	· ·		
14.4. Groupe d'emballage:	II		
Étiquettes:	8		
Dispositions spéciales:	274		
Quantité limitée (LQ):	1 L		
Quantité exceptée:	E2		
EmS:	F-A, S-B		
Groupe de ségrégation:	alkalis		
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)			
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1719		
d'identification:			
14.2. Désignation officielle de	CAUSTIC ALK	(ALI LIQUID, N.O.S. (sodium hydroxide)	
transport de l'ONU:		•	
14.3. Classe(s) de danger pour le	8		
transport:			
14.4. Groupe d'emballage:	II		
Étiquettes:	8		
Dispositions spéciales:	A3 A803		
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L		
Passenger LQ:	Y840		
Quantité exceptée:	E2		
IATA-Instructions de conditionnement (a		851	
IATA la trustiana da conditiona empet (a		1 L	
IATA Quantité maximale (cargo):	argo):	855	
IATA-Quantité maximale (cargo):		30 L	
14.5. Dangers pour l'environnement			
DANGEREUX POUR	Oui		

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Cuivre (II) tétraamine, réactif R

Date de révision: 14.03.2024 Code du produit: 18350 Page 13 de 14

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

E1 Danger pour l'environnement aquatique

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9.

Abréviations et acronymes

Met. Corr: Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification	
Met. Corr. 1; H290	Sur la base des données de contrôle	
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul	
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul	
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul	
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul	
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul	

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	Cuivre (II) tétraamine, réactif R	
Date de révision: 14.03.2024	Code du produit: 18350	Page 14 de 14

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des ef

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)